



CRS : liste des juridictions soumises à déclaration et liste des juridictions participantes – Liste indicative, applicable sous réserve de l'Arrêté Royal à publier

Cette note a pour but de présenter les juridictions participantes au CRS et la liste des juridictions soumises à déclaration pour l'année civile 2023.

Ceci afin de permettre aux Institutions financières belges devant déclarer les renseignements pertinents au SPF Finances, d'une part, de réaliser leurs obligations en matière de diligence raisonnable et d'autre part, d'effectuer leur déclaration au SPF Finances.

Les institutions financières belges déclarantes effectueront leur déclaration dans le cadre du Common Reporting standard pour l'année civile 2023 au plus tard le 30 juin 2024.

1. Juridictions participantes

Les pays suivants sont considérés comme des juridictions participantes conformément à l'annexe I, section D, point 6 de la loi du 16 décembre 2015:

Afrique du Sud	Espagne	Liechtenstein	Saint-Marin
Albanie	Estonie	Lituanie	Saint-Martin
Allemagne	Finlande	Luxembourg	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Andorre	France	Macao	Samoa
Anguilla	Géorgie	Malaisie	Seychelles
Antigua et-Barbuda	Ghana	Maldives	Singapour
Arabie Saoudite	Gibraltar	Malte	Slovénie
Argentine	Grèce	Maurice	Suède
Aruba	Grenade	Mexique	Suisse
Australie	Groenland	Moldavie	Thaïlande
Autriche	Guernesey	Monaco	Turquie
Azerbaïdjan	Hong Kong	Montserrat	Ukraine
Bahamas	Hongrie	Nauru	Uruguay
Bahreïn	Île de Man	Nigeria	Vanuatu
Barbade	Îles Caïmans	Niue	
Belize	Îles Cook	Norvège	
Bermudes	Îles Féroé	Nouvelle-Calédonie	
Bonaire, Saint Eustache et Saba	Îles Marschall	Nouvelle-Zélande	

Brésil	Îles Turques-et-Caïques	Oman	
Brunei Darussalam	Îles Vierges britanniques	Pakistan	
Bulgarie	Inde	Panama	
Canada	Indonésie	Pays-Bas	
Chili	Irlande	Pérou	
Chine	Islande	Pologne	
Chypre	Israël	Portugal	
Colombie	Italie	Qatar	
Corée du Sud	Jamaïque	République slovaque	
Costa Rica	Japon	République tchèque	
Croatie	Jersey	Roumanie	
Curaçao	Kazakhstan	Royaume-Uni	
Danemark	Kenya	Russie	
Dominique	Koweït	Saint-Barthélémy	
Emirats Arabes unis	Lettonie	Saint-Christophe-et-Nièves	
Equateur	Liban	Sainte-Lucie	

Une partie du processus d'identification consiste, pour les institutions financières, à déterminer les bénéficiaires effectifs finaux dans les cas où une entité-titulaire de compte est une entité d'investissement visée à l'annexe I, section A, point 10, sous b, de la loi du 16 décembre 2015, qui n'est pas établie dans une juridiction participante.

Cela signifie que les institutions financières sont tenues d'examiner les bénéficiaires effectifs finaux d'une entité d'investissement établie à l'extérieur des juridictions participantes détenant un compte financier. Si ce bénéficiaire effectif final a sa résidence fiscale dans une juridiction soumise à déclaration (voir le point 2 de la présente note), ce compte sera soumis à déclaration.

De cette manière, les pays concernés reçoivent tout de même des informations sur les parties prenantes ultimes, même si le pays dans lequel l'entité d'investissement est établie, ne participe pas au CRS.

2. Juridictions soumises à déclaration (Année civile 2023)

La liste des juridictions soumises à déclaration pour l'année civile 2023 se compose des :

- Etats membres de l'Union européenne¹
- 5 pays européens non membres l'Union pour lesquels le Conseil a conclu des accords en matière de fiscalité sur l'épargne²
- Autres juridictions soumises à déclaration³

Afrique du Sud	Guernesey	Pérou
Albanie	Hong Kong	Pologne
Allemagne	Hongrie	Portugal
Andorre	Ile de Man	République tchèque
Antigua et-Barbuda	Îles Cook	République slovaque
Arabie Saoudite	Îles Féroé	Roumanie
Argentine	Inde	Royaume-Uni
Aruba	Indonésie	Russie
Australie	Irlande	Saint Christophe-et-Nièves
Autriche	Islande	Saint Marin
Azerbaïdjan	Israël	Saint-Barthélemy
Barbade	Italie	Sainte-Lucie
Belize	Jamaïque	Saint-Martin
Bonaire, Saint Eustache et Saba	Japon	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Brésil	Jersey	Samoa
Brunei Darussalam	Kazakhstan	Seychelles
Bulgarie	Kenya	Singapour
Canada	Lettonie	Slovénie
Chili	Liban	Suède
Chine	Liechtenstein	Suisse
Chypre	Lituanie	Thaïlande
Colombie	Luxembourg	Turquie
Corée du Sud	Macao	Uruguay
Costa Rica	Malaisie	Ukraine
Croatie	Maldives	Vanuatu
Curaçao	Malte	
Danemark	Maurice	
Dominique	Mexique	
Equateur	Monaco	

¹ Conformément à la loi du 16/12/2015 réglant la communication des renseignements relatifs aux comptes financiers, par les institutions financières belges et le SPF Finances, dans le cadre d'un échange automatique de renseignements au niveau international et à des fins fiscales.

² Décisions du Conseil Européen, directement applicables par les Etats membres.

³ Arrêté royal du 2 juin 2020 modifiant l'arrêté royal du 14 juin 2017 établissant la liste des autres juridictions soumises à déclaration et la liste des juridictions partenaires, aux fins d'application de la loi du 16 décembre 2015 réglant la communication des renseignements relatifs aux comptes financiers, par les institutions financières belges et le SPF Finances, dans le cadre d'un échange automatique de renseignements au niveau international et à des fins fiscales.

Espagne	Montserrat	
Estonie	Moldavie	
Finlande	Norvège	
France	Nouvelle-Zélande	
Géorgie	Oman	
Grèce	Nigeria	
Grenade	Niue	
Ghana	Pakistan	
Gibraltar	Panama	
Groenland	Pays-Bas	

Les juridictions qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus (qui ne sont donc pas soumises à déclaration pour l'année civile 2023) mais qui figurent dans le tableau des juridictions participantes sont celles qui ont opté pour la non-réciprocité⁴.

⁴ Cela signifie que ces juridictions envoient des informations CRS à la Belgique mais ne souhaitent pas en recevoir.

Annexe : CRS : Pays et territoires d'outre-mer – Codes pays

Pour les pays et territoires d'outre-mer suivants, vous trouverez ci-dessous le Code pays devant être utilisé pour déclarer les informations pertinentes au SPF Finances :

Pays/Territoires d'outre-mer	Code pays
Guadeloupe	FR
Guinée française	FR
Martinique	FR
Réunion	FR
Saint-Martin	FR
Mayotte	FR
Saint-Barthélemy	BL
Nouvelle-Calédonie	NC
Bonaire	BQ
Sint Eustatius	BQ
Saba	BQ
Aruba	AW
Curaçao	CW
Sint-Maarten	SX
Iles Canaries	ES
Açores	PT
Madère	PT
Aland Islands	FI